



HAL
open science

Aspect "de dicto" et structuration informationnelle dans les textes

Véronique Lenepveu

► **To cite this version:**

Véronique Lenepveu. Aspect "de dicto" et structuration informationnelle dans les textes. *Linguisticae investigationes: International Journal of Linguistics and Language*, 2014, 37 (1), pp.129-155. 10.1075/li.37.1.05len . hal-02168871

HAL Id: hal-02168871

<https://hal.science/hal-02168871v1>

Submitted on 29 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Aspect *de dicto* et structuration informationnelle dans les textes

Véronique Lenepveu

Université de Caen Basse-Normandie
CRISCO (EA 4255)

Introduction¹

Cet article prend pour objet le rôle informationnel et textuel d'une classe d'adverbes et de locutions adverbiales qui peuvent être pris comme marqueurs de point de vue au sens de Nølke (1994)², et qui fonctionnent comme marqueurs argumentatifs dans le discours (Anscombe & Ducrot, 1983; Ducrot, 1984; Haillet, 2007). Parmi ces adverbiaux, nous nous sommes intéressée en particulier à la locution adverbiale à *première vue*, une locution qui peut marquer le caractère provisoire du jugement, ramené à une première impression, en attente de confirmation et qui entre régulièrement en relation avec des formes qui signalent une évolution dans le temps du jugement du locuteur, notamment avec des formes infinitives et gérondives comme à *mieux regarder*, à *y regarder de plus près*, *en y regardant de plus près*, ou avec des adverbes ou locutions adverbiales dites de reconsidération (Rossari, 1990, 1993) comme *au bout du compte*, *en fin de compte*, *finalement*, *au final* ou encore *tout compte fait*, *tout bien considéré*, *tout bien réfléchi* ... Ces formes, éventuellement combinées avec un marqueur oppositif ou concessif (*mais*, *pourtant*, *cependant*, ...), introduisent un nouveau point de vue qui vient disqualifier sur le plan argumentatif le point de vue introduit précédemment avec à *première vue*. Quelques exemples, repris éventuellement dans le développement de l'analyse:

- (1) *A première vue³, les chiffres étaient encourageants: le taux d'homicides a baissé l'an dernier de 8% aux Etats-Unis, confirmant une tendance observée depuis trois ans. (...) A y regarder de plus près, il n'y a pas vraiment matière à réjouissance. (Le Monde, 5/5/2000)*

- (2) *A première vue, ça tombe bien pour les maires qui ont adopté la mode du couvre-feu estival imposé aux mineurs de 13 ans (...)*
En y regardant de plus près, il faut nuancer. (Libération – Les archives, 2/8/1996)
- (3) *Fabrice Grosfilley: Est-ce que vous vous êtes remis de votre surprise ?*
Mgr Jean Kockerols: « J'ai de la peine à m'en remettre. J'ai été très ému d'entendre cette nouvelle d'hier. [...] A première vue on ne s'y attendait pas, mais tout compte fait, quand on creuse un peu, il y avait quand même quelques petits signes avant-coureurs. Le pape en avait parlé dans un récent livre d'entretien, il avait été s'incliner sur la tombe d'un pape, qui, au Moyen-Age, avait renoncé à sa charge, enfin, il y avait des petits signes qui en disaient long. » (Factiva, RTL radio.be, 29/2/2013)⁴

L'impression initiale qu'explicite *à première vue* peut être confirmée mais c'est alors forcément contraire à notre attente, ce qu'atteste l'enchaînement discursif ci-dessous, étant donné le décalage manifeste entre l'instruction associée au syntagme infinitif *à y regarder de plus près*, et la valeur confirmative du jugement de valeur introduit avec cet infinitif⁵:

- (4) *A première vue, dans ses agréables locaux d'Athies, en bord de Scarpe, Dominique Varlet et sa petite entreprise coulent des jours heureux et ne connaissent pas la crise. Et à y regarder de plus près... c'est bien le cas ! Vdesign est en pleine croissance grâce aux bons soins prodigués par son père fondateur et son équipe. Une belle réussite stratégique et humaine. (Factiva, La Voix du Nord, 7/11/2012)*

Pour rendre compte de la relation qui s'établit dans ces enchaînements discursifs relativement stéréotypés⁶ entre *à première vue* et les expressions signalant une évolution dans le temps du jugement du locuteur, nous avons, dans des travaux antérieurs, posé l'hypothèse d'un procès énonciatif qui consiste à prendre en considération une situation dans son ensemble, et qui vise à constituer un jugement stabilisé (cf. Lenepveu, 2010, 2011, 2012). Nous avons alors montré que chacune des phases du procès énonciatif, correspondant à un degré de stabilisation du jugement, pouvait être retenue au moyen d'une classe d'expressions (locutions adverbiales, formes infinitives ou gérondives) auxquelles nous avons attribué une valeur aspectuelle *de dicto*. L'analyse qui reposait sur la valeur partiellement compositionnelle⁷ des expressions étudiées a mis notamment en évidence le fonctionnement de *à première vue* comme marqueur de la phase initiale de ce processus de stabilisation d'un jugement qui s'exprime dans le texte. Cette analyse sera

brèvement reprise ici dans une première partie, l'objectif du présent article étant de montrer les effets de la valeur aspectuelle *de dicto* des expressions identifiées, et en particulier de *à première vue*, sur la répartition de l'information dans le texte. A cet égard, il apparaît que la locution adverbiale *à première vue* est à même de jouer un rôle de cadratif (cf. Charolles, 1997, 2009; Charolles & Péry-Woodley (Eds.), 2005; Sarda & Charolles (Eds.), 2012), et plus précisément de cadratif « prospectif » au sens où elle ouvre un cadre correspondant à la phase initiale du procès énonciatif de constitution d'un jugement stabilisé, et annonce un autre cadre dans lequel le jugement va être réévalué, ce cadre correspondant à une autre phase du processus de stabilisation. Un schéma récurrent dans des textes journalistiques est ainsi dégagé, et les principes qui régissent la répartition des informations prenant valeur d'argument à l'intérieur de chacun des cadres identifiés sont explicités, ceci afin de mettre en évidence un procédé de cohésion spécifique à la classe d'expressions repérées. On utilise, pour décrire ces phénomènes, la Théorie de la Structure Rhétorique (Mann & Thompson, 1988; Taboada & Mann, 2006; Mann & Taboada, 2005-2012) en considérant qu'une caractérisation des marques susceptibles d'assurer la cohésion textuelle demande à prendre en compte les relations de cohérence ou de discours (Svensson, 2010), et qu'inversement celles-ci ne peuvent être identifiées sans une étude des moyens cohésifs (Cornish, 2006).

Tout au long de l'étude, nous nous appuyons sur des énoncés sélectionnés dans la presse écrite: *Le Monde* (1995-96, 1999-2002) sur cederom, *Les archives de Libération* (janvier 1995 à décembre 1999, 2000-2001) sur cederom. Nous avons également consulté la base de données *Factiva* qui nous a donné accès à d'autres quotidiens nationaux mais aussi régionaux, ainsi qu'aux principaux sites web et blogs d'actualités et d'informations économiques.

1. Une valeur aspectuelle *de dicto*

1. 1. *A première vue* signale un point de vue donné comme provisoire

Du fait de la valeur de l'ordinal *premier* qui reste paradigmatique⁸ quand l'adjectif est pris dans la locution *à première vue*, celle-ci s'apparente aux « marqueurs d'intégration linéaire » (Jackiewicz, 2005), dits également « sériels » (Nøjgaard, 1992), et peut entrer dans une « série » généralement binaire, voire parfois ternaire, mais elle présente aussi une fonction modalisatrice dans le sens où elle donne toujours une instruction concernant l'attitude du locuteur relativement au contenu propositionnel, à savoir que le jugement posé est fondé sur une impression initiale, et qu'il peut être révisé. Ce caractère provisoire du jugement, induisant une forme d'atténuation, de

distanciation⁹, explique la cooccurrence possible et fréquente de *à première vue* avec des marques qui réduisent la responsabilité énonciative du locuteur, et favorisent la mise à distance de l’assertion, tels les verbes modalisateurs comme *sembler, paraître, avoir l’air de, ... (à première vue, il semble que...)*, ou bien le conditionnel (*à première vue, on dirait que...*) interprété comme modalisateur de l’énonciation (Korzen & Nølke, 1990, 2001; Anscombe, 2010)¹⁰. Le caractère provisoire du jugement explique encore la fréquente mise en contraste de *à première vue* avec une expression qui introduit un jugement venant disqualifier le point de vue précédent (*à première vue P; (mais) en réalité Q*). Lorsqu’une relation s’établit entre *à première vue* et une expression qui signale explicitement une évolution dans le temps du jugement du locuteur concernant une situation (*à première vue P; (mais) à bien y regarder Q*), elle suppose alors un écart entre les croyances du locuteur à un moment t_i antérieur à t_0 moment de l’énonciation, et les croyances de celui-ci à t_0 . Cet écart temporel est de nature *de dicto*, le temps *de dicto* de l’énonciation, distinct du temps *de re* des événements, correspondant à la « fluctuation des univers de croyance » au sens de Martin (1987, p.111-125)¹¹.

A l’intérieur de la temporalité *de dicto*, les éléments mis en relation vont servir, comme dit précédemment, à sélectionner des phases d’un procès énonciatif qui consiste à prendre en considération une situation dans son ensemble en vue de constituer un jugement stabilisé. Dans la mesure où ces éléments mis en relation concernent la structure temporelle interne du procès énonciatif en question, ils prennent une valeur **aspectuelle de dicto**, chacune des expressions étudiées renvoyant spécifiquement à telle ou telle phase de cette structure aspectuelle. De la même façon que tout procès est virtuellement décomposable en cinq phases: préparatoire, initiale, médiane, finale, et résultante (cf. Dik, 1989; Vet, 2002, pp.182-183; Vet, 2008, p. 458; Tournadre, 2004, p. 23; Gosselin, 2010; Gosselin et al., 2011), le procès énonciatif de prise en considération d’une situation peut se décomposer en cinq phases distinctes que des expressions permettent de signaler dans les enchaînements discursifs que nous étudions.

1.2. *A mieux regarder, en y regardant de plus près, ...*

A première vue indique que le contenu n’est validé que de façon provisoire, et retient **la phase initiale** du procès énonciatif, procès qui peut être pris dans son déroulement, avec notamment des formes infinitives comme *à y regarder de plus près, à mieux regarder, à bien y réfléchir, à examiner les choses de plus près,...* et gérondives comme *en y regardant de plus près, en y réfléchissant, ...* Alors que la locution *à première vue* implique un sujet passif (*vue* étant dérivé du verbe de perception non agentif *voir*¹²), ces expressions comportent toutes un verbe agentif indiquant que le sujet devient agent du procès de prise

en considération (*regarder, considérer, consulter, examiner,...*)¹³. Elles assurent un lien avec le contexte antérieur tout en favorisant, de par leur aspect inaccompli, un mouvement progressif au niveau *de dicto*, et sélectionnent **la phase médiane** du procès énonciatif annoncé au préalable, procès qui consiste à parcourir un ensemble d'éléments relatifs à une situation¹⁴.

Concernant ces formes, il semble qu'on puisse établir un continuum entre syntagmes infinitifs et gérondifs allant des formes les plus figées¹⁵ (*à y regarder de plus près, en y regardant de plus près, à mieux regarder...*) auxquelles nous accordons le statut de locution adverbiale à des formes beaucoup moins stéréotypées intégrant éventuellement un complément d'objet direct (*à considérer les choses de plus près, à examiner les choses de plus près, à regarder de plus près les offres, à lire la dépêche, à observer la manière dont s'engage la concertation, ...*). Le complément peut alors pronominaliser un segment de texte antérieur et entrer dans une chaîne de coréférence comme l'atteste le fonctionnement anaphorique des pronoms personnels *le* et *la* dans les exemples (7) et (8):

- (5) *Le calendrier politique, surtout, change la donne du tout au tout. A première vue, il apparaît rassurant pour la droite. Pour sortir de sa dépression, celle-ci dispose, normalement, de deux années vierges de tout rendez-vous électoral avant les municipales et de trois ans avant la prochaine élection présidentielle. A mieux regarder, cependant, ce délai long est calamiteux, dès lors que l'échéance présidentielle reste le moment clé de la vie politique française, l'occasion décisive où se construisent projets et stratégies. (Le Monde, 26/06/1999)*
- (6) *A première vue, l'itinéraire de Yann Gaillard, inspecteur des finances entré par hasard en politique, écrivain subtil qui a consacré six volumes insolites à l'éloge des « morts illustres », peut apparaître atypique. (...)
Mais à considérer les choses de plus près, l'ancien énarque passé de l'administration aux cabinets ministériels puis à la banque avant de devenir sénateur en 1994, à l'âge de 58 ans, est assez représentatif d'une génération de hauts fonctionnaires à la personnalité affirmée (...). (Le Monde, 05/05/2000)*
- (7) *A première vue, la presse semble diversifiée, mais en la consultant, elle se distingue par « son uniformité de ton, exposant les actualités nationales de manière constamment positive. » (Le Monde, 8/04/2000)*
- (8) *A première vue, le surnom de « capitale de la mort du Texas » est un peu sévère pour Huntsville, petite ville de 35 000 habitants entre Houston et Dallas. (...)
A l'explorer plus avant, la fierté avec laquelle Huntsville arbore son univers pénitentiaire (premier employeur de la ville)*

et les activités qui en découlent, explique un peu mieux cette image. (Le Monde, 18/02/2000)

1. 3. *En fin de compte, au bout du compte, finalement, au final, ...*

A *première vue* peut être également mis en contraste avec des adverbes ou locutions adverbiales marqueurs de reconsidération au sens de Rossari (1990, 1993) comme *en fin de compte, au bout du compte, finalement, au final...*¹⁶ lesquels expriment dans ce contexte une relation dynamique de parcours, et sont à même de signaler **la phase finale** du procès de prise en considération de la situation. Un premier exemple:

- (9) *A première vue, on pourrait penser que le réchauffement devrait bénéficier à cet oiseau atypique qui réussit le tour de force de se reproduire durant le terrible hiver de l'Antarctique. En effet, températures plus clémentes riment avec réduction de la banquise et, par conséquent, du long chemin - environ 150 kilomètres - séparant la colonie de l'océan nourricier. Les parents, qui se relaient pour aller se ravitailler et rapporter de quoi manger à leur oisillon unique, ont donc moins d'efforts à fournir. Mauvais calcul, explique Henri Weimerskirch. « On s'est aperçu que la diminution de la glace de mer et l'augmentation de la température de surface de l'océan entraînaient une baisse du nombre de krills, ces petites crevettes qui sont la base de la nourriture tant des manchots que des poissons dont se nourrissent aussi les manchots. En fait, quand la température de la mer s'élève, les empereurs ont probablement plus de mal à trouver de quoi manger. » Au bout du compte, les gains éventuels dans le taux de reproduction que l'on est en droit d'espérer du raccourcissement de la banquise ne contrebalancent pas les pertes en effectifs dues à la disette. L'avenir ne s'annonce donc pas rose pour le dandinant empereur. (Le Monde, 12/05/2001)*

En signalant que le jugement posé initialement est provisoire, à *première vue* vise à réduire la responsabilité énonciative du locuteur, et contribue ainsi à l'effet de mise à distance de l'assertion favorisée déjà par le verbe modal *pouvoir* et par la marque du conditionnel¹⁷ (*on pourrait penser que*). *Mauvais calcul*, en corrélation avec *en fait*, indique la prise en compte d'arguments divergents, et *au bout du compte* la synthèse de ce qui est pris en compte. Autrement dit, un marqueur de reconsidération va signaler que, suite au parcours effectué et qui était annoncé avec à *première vue*, le responsable de la reconsidération est amené, au terme du parcours, à adopter un autre point de vue, lequel se donne cette fois comme stabilisé, ou bien en voie de stabilisation.

A noter que si les locutions *au bout du compte* et *en fin de compte* expriment toutes deux une relation dynamique de parcours, et peuvent s'interpréter comme borne de ce parcours, elles privilégient des contextes différents (cf. Lenepveu, 2007, 2008). Alors que *au bout du compte* semble nettement plus approprié lorsqu'il y a au préalable explicitation du parcours effectué, et synthèse de ce qui est pris en compte, la locution *en fin de compte* est préférentiellement utilisée lorsque le parcours débouche sur une hypothèse, un jugement non encore confirmé (*en fin de compte, on se demande si...*). En s'appuyant sur le sémantisme des éléments constitutifs de chacune des deux locutions, en particulier sur celui de *fin* et de *bout* (cf. Franckel, 1989; Borillo, 1998), on a avancé une explication pour ces préférences d'emploi: alors que *fin* désigne la zone finale du parcours, *bout* renvoie à la limite de cette zone¹⁸, la locution *en fin de compte* peut ainsi signifier qu'on « s'oriente » simplement vers cette borne finale tandis que *au bout du compte* renvoie à la borne finale même du parcours¹⁹.

1. 4. *Tout compte fait, tout bien considéré,...*

Les locutions *tout compte fait, tout bien considéré, tout bien réfléchi, tout bien pensé, et tout bien pesé* expriment l'état résultant de ce processus qui débouche sur un jugement stabilisé, et permettent de retenir la phase **résultante** du procès énonciatif.

Suivant Rossari (1993), ces locutions, identifiées également comme marqueurs de reconsidération, indiquent que l'opération de reconsidération a lieu après coup (*une fois que tout compte a été fait, une fois que tout a été bien considéré, ...*)²⁰. Leur valeur résultative s'explique par leur structure syntaxique interne passive et par la présence du quantificateur *tout*. Borné par ce dernier, le procès exprimé par le verbe est en effet conçu comme un accomplissement (et présenté comme accompli). La structure passive de ces locutions supposant un agent responsable de l'opération intellectuelle exprimée par le verbe (*compter, considérer, peser, ...*) marque alors l'état résultant de cet accomplissement²¹. Les exemples (10) et (11) mettent respectivement *tout compte fait* en relation avec *à première vue*, puis avec une forme infinitive qui sélectionne la phase médiane de la structure énonciative que nous voulons mettre en évidence:

- (10) *Fabrice Grosfilley: Est-ce que vous vous êtes remis de votre surprise ?*
Mgr Jean Kockerols: « J'ai de la peine à m'en remettre. J'ai été très ému d'entendre cette nouvelle d'hier. [...] A première vue on ne s'y attendait pas, mais tout compte fait, quand on creuse un peu, il y avait quand même quelques petits signes avant-coureurs. Le pape en avait parlé dans un récent livre

d'entretien, il avait été s'incliner sur la tombe d'un pape, qui, au Moyen-Age, avait renoncé à sa charge, enfin, il y avait des petits signes qui en disaient long. » (Factiva, RTL radio.be, 29/2/2013)

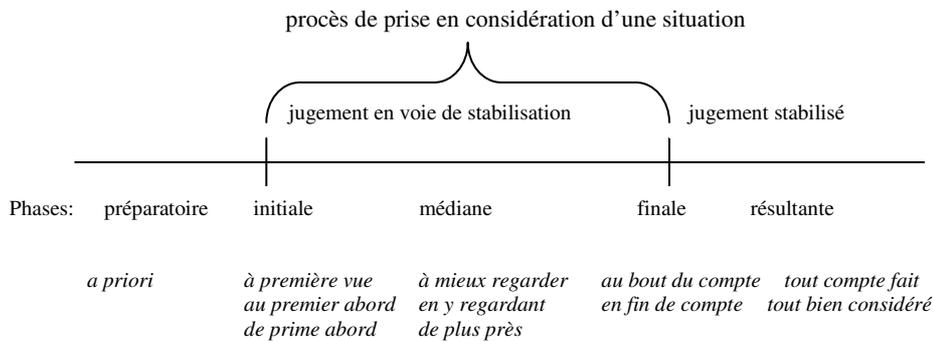
- (11) *(...) à regarder de plus près les offres, les consommateurs, qui doivent souvent, en plus des points qu'ils ont accumulés, payer une somme complémentaire pour acquérir leur nouveau téléphone, se sont rendu compte qu'ils pouvaient payer in fine plus cher le même produit qu'un nouveau client. Tout compte fait, ils auraient intérêt à résilier leur contrat et à se présenter dans un magasin comme un client à conquérir. (Le Monde, 9/11/2001)*

Enfin, l'exemple (12) met en regard *tout bien considéré* et la locution *a priori*, laquelle introduit un jugement présenté comme antérieur à toute expérience du locuteur concernant directement l'état de choses envisagé (il s'appuie sur des conceptions et/ou des données préalables), et sélectionne de ce fait **la phase préparatoire** du procès, c'est-à-dire la phase antérieure à la prise en considération elle-même:

- (12) *Les travaux des économistes se font aussi, de plus en plus, en groupe, avec des centres de recherches qui ont un rôle croissant, liés à des réseaux internationaux. Le chercheur isolé est devenu minoritaire, la plupart des travaux sont cosignés. A priori, cela pourrait poser un problème au jury. Il bénéficie cependant avec les travaux multiples qui lui sont remis, d'une vision sur l'auteur qui se retrouve, seul, à l'intersection des différents textes qu'il propose, et donc des différentes préoccupations qu'il manifeste. Cette difficulté d'appréciation doit être acceptée, car elle tient à la recherche actuelle. Elle manifeste l'intensité des échanges, autrement dit les richesses d'autant plus créées qu'elles sont partagées. Tout bien considéré, elle ne handicape pas vraiment le choix. (Le Monde, 29/05/2001)*

Les cinq phases sont représentées sur le schéma ci-dessous (fig. 1), chacune des phases du procès pouvant être retenue au moyen d'une classe d'adverbiaux qui correspondent à un degré de stabilisation du jugement:

Figure 1:



On observe que les locutions *au premier abord* et *de prime abord* qui comportent aussi une forme numérale ordinale, et qui entretiennent des relations de proximité sémantique²² avec *à première vue*, prennent place à l'intérieur de ce paradigme de marqueurs d'aspect *de dicto* en tant que « marqueurs de phase initiale ». Ainsi, dans les enchaînements discursifs ci-dessous, les locutions *au premier abord* et *de prime abord* entrent en relation avec des marqueurs de phase médiane (ex. 13 et 14) et résultante (ex. 15), et présentent un fonctionnement comparable à la locution *à première vue*:

- (13) *Au premier abord, l'objectif de maintenir l'Europe proche des citoyens semble une évidence. Mais, à y regarder de plus près, on perçoit qu'il s'agit de l'un des défis majeurs de la construction européenne. (Le Monde, 14/10/2002)*
- (14) *De prime abord, il apporte de l'eau au moulin du premier ministre, qui a fait de la réduction des déficits sa priorité. A y regarder de plus près, cependant, il n'est pas certain qu'en créant ainsi un climat de suspicion généralisé et en pointant un doigt accusateur sur les populations les plus modestes, il facilite le second objectif qu'il s'est fixé: réduire la fracture sociale et créer une société pacifiée. (Le Monde, 11/05/1996)*
- (15) *De prime abord, j'approuverais son idée, mais, réflexion faite, je la trouve actuellement utopique et inutile. (Le Monde, 12/10/1999)*

On note cependant une différence de fonctionnement quand le jugement est un jugement classifiant (Milner, 1978), dans la mesure où le jugement introduit par *au premier abord* ou *de prime abord* ne semble pas pouvoir être invalidé par la suite. Dans les exemples ci-dessous, le caractère classifiant du prédicat (dont la vérité ne peut être atténuée), privilégie en effet l'emploi de *à première vue*:

- (16) ? Au premier abord / ? de prime abord / à première vue, c'est une Citroën
- (17) ? Au premier abord / ? de prime abord / à première vue, c'est une Citroën, mais en fait ce n'est pas une Citroën

Au premier abord et *de prime abord* demandent que le jugement initial puisse garder une certaine validité tout en étant atténué. Seule la présence d'un verbe modalisateur d'assertion autorise la commutation entre les trois locutions. Ainsi reste-t-il vrai dans (18) et (19) que la voiture « ressemble » à une Citroën:

- (18) Au premier abord / de prime abord / à première vue, on dirait une Citroën
- (19) Au premier abord / de prime abord / à première vue, on dirait une Citroën, mais en fait ce n'est pas une Citroën

Cette hypothèse selon laquelle le jugement initial doit pouvoir garder une certaine validité se confirme dans le fait que *au premier abord* et *de prime abord* entrent très facilement dans un type d'enchaînement discursif qui met les deux locutions en relation avec un connecteur temporel²³, lequel n'invalide jamais totalement le premier point de vue, même s'il est disqualifié sur le plan argumentatif²⁴. Soit:

- (20) Au premier abord, il est plutôt charmant, plutôt brillant. Puis son discours se fait condescendant, son air supérieur (...) (*Le Monde*, 8/12/2001)
- (21) Assez antipathique au premier abord, mais après il a été très gentil... ('Frantext intégral', N. Sarraute, *Le Planétarium*, 1959)
- (22) « Moi qui n'ai pas connu les hommes » peut, de prime abord, rappeler le Ray Bradbury des *Chroniques martiennes*, mais ensuite, le Kafka de ces messagers dont quelqu'un, quelque part, attend en vain l'arrivée (...) (*Le Monde*, 8/12/2001)

2. Valeur aspectuelle *de dicto* et prise en charge

Si on interprète la prise en compte de la situation en termes d'indices et de prise en charge, il apparaît que la valeur aspectuelle *de dicto* marquée par les différentes locutions adverbiales a une incidence sur la prise en charge²⁵ du jugement de la part du locuteur, ce qu'on peut vérifier au moyen du test de l'implication confirmé par les enchaînements possibles:

- (23) A priori / à première vue / au premier abord il est malade, mais il se peut qu'il fasse semblant
- (24) A priori / à première vue / au premier abord je suis d'accord avec toi, mais il se peut que je change d'avis

- (25) *A mieux regarder / en y regardant de plus près / tout compte fait il est malade, ?? mais il se peut qu'il fasse semblant*
- (26) *En fin de compte / tout compte fait / tout bien considéré je suis d'accord avec toi, ?? mais il se peut que je change d'avis*

Examinons le détail:

- *a priori*: les indices pris en compte et qui sont fondés sur des connaissances et croyances d'arrière-plan, préalables à l'examen de la situation ne sont pas suffisants pour déboucher sur un jugement stabilisé que le locuteur pourrait prendre en charge. [*a priori*, p] n'implique pas p²⁶;

- *à première vue, au premier abord, de prime abord*: les indices pris en compte, et qui sont les éléments constitutifs de la situation qui apparaissent immédiatement, sont encore insuffisants. [*à première vue*, p] n'implique pas p;

- *à mieux regarder, à bien y regarder, en y regardant de plus près*: il y a prise en compte d'un plus grand nombre d'indices, ce qui permet d'aboutir à un jugement fiable que le locuteur peut prendre en charge, et qui peut venir disqualifier sur le plan argumentatif ce qui a été donné comme une « première impression ». [*à mieux regarder*, p] implique p. Cette implication vaut par défaut, en l'absence de marqueur atténuatif comme *peut-être, sans doute, ...*;

- *en fin de compte, au bout du compte, finalement, au final*: l'opération qui consiste à parcourir l'ensemble des indices est effectuée, ou bien en cours d'effectuation, et le jugement, susceptible d'invalider un jugement préalable, se stabilise. [*en fin de compte*, p] implique p;

- *tout compte fait, tout bien considéré, tout bien pesé, tout bien réfléchi, tout bien pensé*: la prise en compte des indices est effectivement accomplie (ce que montre le passif résultatif) et complète (ce que véhicule *tout*). Cette prise en compte totale de la situation correspond à un jugement totalement stabilisé. [*tout compte fait*, p] implique p.

On a donc des expressions

a) qui indiquent un certain type de relation évidentielle (Chafe, 1986; Barbet & de Saussure, 2012) puisqu'il y a prise en compte progressive de tous les éléments de la situation considérée, ces éléments prenant valeur d'indices²⁷ pour la constitution d'un jugement;

b) et qui indiquent un certain degré de prise en charge du jugement, lequel se renforce à mesure que l'on s'approche de la phase résultante. C'est à partir de la phase médiane que le jugement paraît suffisamment stabilisé pour être pris en charge par le locuteur (Lenepveu & Gosselin, 2013).

Les rares séries ternaires rencontrées confirment cette analyse dans la mesure où c'est au marqueur de phase médiane (et non de phase finale ou résultante) que pourra s'associer un marqueur d'opposition. Pour exemple:

- (27) *Si le trio Ruppert, Mulot et Vivès ne révolutionne pas le genre, on sent à travers cette histoire le bonheur qu'ils ont eu à travailler ensemble pour un album qui, à première vue, est*

assez éloigné de leurs œuvres habituelles. Mais à y regarder de près, on y retrouve la désinvolture des dialogues, sur des sujets parfois graves, que maîtrise si bien Vivès. Au final, le trio nous offre un pur moment de détente aussi efficace que le meilleur des James Bond au cinéma. (Factiva, La Charente libre, 15/12/2012)

Reste que si, par défaut, l'évolution du jugement conduit de la (relative) incertitude vers la certitude, on observe aussi l'évolution inverse, qui conduit à remettre en cause une première impression et qui débouche sur le doute. Il est en effet tout à fait possible que des locutions d'aspect *de dicto* marquant les phases médiane, finale, ou résultante soient accompagnées d'expressions indiquant le doute ou l'incertitude : « *en y regardant de plus près, on se demande si p* », « *tout compte fait, peut-être que p* », ...

Cette différence de prise en charge liée à la valeur aspectuelle *de dicto* des diverses expressions va avoir des effets sur l'organisation du texte²⁸. En signalant que l'information introduite ne doit pas être traitée comme une information acquise, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas être stockée de façon définitive parce que fondée sur une première impression, à *première vue* joue sur le plan textuel, un rôle de cadratif « prospectif » au sens où l'expression ouvre un cadre correspondant à la phase initiale du procès énonciatif de constitution d'un jugement stabilisé, qui va recouvrir éventuellement plusieurs phrases du texte, et annonce un autre cadre au sein duquel une nouvelle information sera, cette fois, donnée comme acquise, et qui peut correspondre aux phases médiane, finale ou résultante du processus de stabilisation du jugement.

3. Des effets sur l'organisation du texte

Pour préciser le rôle d'organisateur textuel de *à première vue* et son fonctionnement comme marqueur d'anticipation textuelle, nous décrivons l'exemple (28) très représentatif des enchaînements discursifs rencontrés dans la presse écrite:

(28) *Le nouveau visage de la criminalité américaine.*

Kauffmann Sylvie

DALLAS de notre envoyée spéciale

A première vue, les chiffres étaient encourageants: le taux d'homicides a baissé l'an dernier de 8% aux Etats-Unis, confirmant une tendance observée depuis trois ans. Selon une série de données que vient de publier le Centre national de statistiques de la santé publique, 23 730 meurtres ont été

commis dans le pays en 1994, contre 25 470 en 1993. La plupart des grandes villes, y compris celles qui jouissent de la pire réputation dans ce domaine, Detroit, Los Angeles, Chicago, ont enregistré une nette diminution. New York escompte, en 1995, parvenir à une baisse de 48% des homicides par rapport à l'année record de 1990.

***A y regarder de plus près, il n'y a pas vraiment matière à réjouissance.** Le taux de suicides des hommes jeunes, par exemple, a triplé par rapport aux années 50. Mais surtout, les criminalistes relèvent une tendance inquiétante: les victimes et les auteurs de la criminalité violente sont de plus en plus jeunes. L'homicide est la deuxième cause de mortalité pour les Américains âgés de 15 à 24 ans, et la troisième pour les enfants de 5 à 14 ans. L'âge moyen du meurtrier arrêté, selon le FBI, est passé de 32 ans en 1965 à 27 ans aujourd'hui; les meurtres commis par des gangs de jeunes ont plus que quadruplé entre 1980 et 1993. Or, dans le même temps, en raison de la structure démographique de la population, les Etats-Unis enregistraient une diminution du nombre d'habitants dans la tranche d'âge 16-17 ans; cette tendance devrait, selon les démographes, s'inverser au début des années 2000, ce qui veut dire que, à moins d'un redressement de la situation, la criminalité juvénile explosera d'ici dix ou vingt ans.*

La nature des homicides s'est elle aussi profondément modifiée (...) (Le Monde, 1/11/1995)

La locution à *première vue* est ici en position détachée initiale, une position qui favorise l'actualisation du potentiel cadratif²⁹ des adverbiaux. Le syntagme infinitif à *y regarder de plus près*, en position frontale également, va à la fois clôturer³⁰ ce cadre, et en ouvrir un autre en fournissant un nouveau critère d'interprétation pour ce qui suit, à savoir que le jugement à venir n'est plus fondé sur l'impression initiale du locuteur, qu'il est contraire à celle-ci, et qu'il est cette fois-ci pris en charge par le locuteur.

Les deux cadres sont de nature différente. La locution à *première vue* a en effet une portée véridictionnelle (distincte de sa portée textuelle) qui se limite à la proposition qui la contient puisque seul le jugement de valeur « les chiffres étaient encourageants » est présenté comme une première impression, et non pas les arguments avancés en faveur de ce jugement. A *première vue* délimite ainsi un segment de texte sans indexer sémantiquement chacune des propositions qui en font partie³¹. En revanche, avec à *y regarder de plus près*, le test de l'implication (cf. 2.) montre qu'il n'y a plus atténuation de la prise en charge, la distinction entre portée véridictionnelle et portée textuelle ne s'impose plus.

La description de cet exemple nous permet de dégager un schéma récurrent dans les textes journalistiques: à *première vue* introduit une thèse qui n'est pas prise en charge par le locuteur et qui est argumentée³², tandis qu'un autre marqueur d'aspect *de dicto* introduit « une thèse contraire » qui réfute la thèse précédente, qui se constitue d'un jugement de valeur pris en charge cette fois par le locuteur, et qui est étayé par les propositions qui suivent prenant valeur d'argument³³. Soit le schéma repéré (fig. 2):

Figure. 2:

A première vue:

Thèse [proposition] → non prise en charge
Argument

Un autre marqueur d'aspect de dicto:

Thèse contraire³⁴ [réfutation] → prise en charge
Argument

4. Relations de discours à l'intérieur des cadres

4. 1. L'argument « justifie » la thèse présentée comme provisoire et « démontre » la thèse contraire

Pour décrire le type de relation entre chacune de ces thèses et son argument, nous utilisons la Théorie de la Structure Rhétorique (Rhetorical Structure Theory) – désormais RST (Mann & Thompson, 1988; Taboada & Mann, 2006; Mann & Taboada, 2005-2012³⁵) en considérant, à la suite de Svensson (2010), que la distinction entre noyau et satellite dans la terminologie de la RST correspond à la distinction entre thèse et argument³⁶, la thèse assumant le rôle de noyau et les arguments correspondant aux satellites.

On peut tout d'abord vérifier que la relation entre les deux thèses est une relation de **Contraste**, au sens de la RST. L'intention de l'auteur est bien de faire reconnaître au lecteur la similarité et les différence(s) donnée(s) par la comparaison effectuée, laquelle est appréciée sur le plan axiologique.

Mais surtout, on remarque que deux types de relation de présentation susceptibles de combiner noyau (= thèse) et satellite (= argument) sont en jeu ici : la relation de démonstration et la relation de justification³⁷. La relation entre argument et thèse est en effet une relation de **Justification**, l'intention étant d'accroître la disposition du lecteur à accepter le droit de l'auteur de présenter le noyau (= la thèse) alors que la relation entre argument et thèse contraire est une relation de **Démonstration**, l'intention étant d'accroître la croyance du lecteur dans la vérité de la thèse contraire. Le schéma identifié peut être ainsi complété:

Figure 3:

A première vue:

Thèse [proposition] → non prise en charge

Argument /**Justification**/

Un autre marqueur d'aspect de dicto:

Thèse contraire [réfutation] → prise en charge

Argument /**Démonstration**/

Les différentes parties constitutives du schéma ne sont bien sûr pas forcément toutes actualisées: à *première vue* peut introduire une thèse qui n'est pas argumentée (ex. 29), et le second marqueur *de dicto* peut annoncer directement l'argument qui étaye la thèse contraire, laquelle reste implicite mais inférable à partir de l'argument avancé (ex. 30):

(29) *Mini Paceman*

A première vue, nous pensions nous trouver face à « la Mini de trop », mais à bien y réfléchir, le Paceman a du potentiel auprès des inconditionnels de la marque souhaitant plus qu'une petite Hatch, mais sans (encore) avoir besoin de la fonctionnalité du Countryman. L'habitacle est aussi vaste que celui de ce dernier, mais l'accès aux places arrière y est plus malaisé. (Factiva, Automagazine, 3/01/2013)

(30) *A première vue, la grève ressemble à beaucoup d'autres. Devant le siège de Boeing, à Seattle (Washington), des hommes font le piquet, interrompent la circulation et demandent aux conducteurs de les soutenir. A y regarder de plus près, on se rend compte que nombre des hommes qui déambulent pancartes à la main portent costume et cravate. (Libération – Les Archives, 11/2/2000)*

4. 2. Une variante: quand l'argument « prépare » à la thèse contraire

On observe enfin une variante du schéma récurrent repéré qui introduit un élément supplémentaire: entre les deux marqueurs d'aspect de dicto, un connecteur oppositif (*mais, pourtant, cependant, ...*) peut indiquer la prise en compte d'arguments divergents. Dans l'exemple (31), *mais* joue ce rôle et signale un argument en faveur de la thèse contraire. C'est alors la relation de **Préparation** qui peut être invoquée, le satellite (= l'argument) plaçant le lecteur dans de meilleures conditions pour la lecture du noyau (= la thèse contraire)³⁸:

(31) *A première vue, en dehors de la proximité méditerranéenne, les deux régions n'ont pas grand-chose à voir. La Catalogne est grande et peuplée (32 000 km² et 6 millions d'habitants), à*

l'extrême nord de son pays, alors que la Corse, à l'extrême sud du sien, est petite et sa population plus encore (8 000 km² pour 260 000 habitants). La Catalogne est aussi la plus riche des 17 communautés autonomes d'Espagne, tandis que la Corse est l'une des régions les plus pauvres de la France métropolitaine. La première a le sens du commerce, de l'industrie et va de l'avant sans ressasser les vicissitudes de son passé, à l'inverse de la seconde. Lorsque les autonomistes corses évoquent, avec envie, l'étendue des pouvoirs réglementaires et législatifs de l'exécutif nationaliste catalan, ils se voient souvent renvoyer au visage toutes ces différences. Mais les deux régions partagent une fierté jalouse de leur identité. Elles ont aussi en commun d'être souvent un sujet de vif agacement pour l'opinion publique des autres régions de leurs pays respectifs...

Au bout du compte, la Catalogne espagnole connaît la Corse et s'y intéresse. Sûrement pas parce qu'une « rue de la Corse », dans le centre de Barcelone, semble rappeler que, dans un passé lointain, les destins des deux régions se sont croisés lorsque les troupes d'un roi d'Aragon, également roi de Catalogne - entre autres -, ont débarqué sur les côtes de Corse. Plutôt parce que, comme l'explique l'historien Joan Culla, la Catalogne « a toujours cherché un miroir à ses préoccupations et à ses revendications ».

Friands de tout ce qui détourne leur regard de Madrid, les Catalans sont toujours attentifs au voisin français. Ils s'intéressent encore plus à une évolution qui, en conférant plus de pouvoirs aux régions de l'Hexagone, renforcerait le fait régional au sein de l'Union européenne. Ainsi, M. Pujol lui-même, muni d'une liste écrite, a posé les questions les plus précises sur l'évolution institutionnelle de la Corse et, surtout, sur ses répercussions potentielles dans l'ensemble des régions françaises. Pour sa part, le ministre de la culture Jordi Vilajoana a souligné que les échanges culturels avec le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées s'intensifient « indépendamment de la France ». (Le Monde, 19/2/2002)

Les arguments qui suivent et étayent la thèse contraire entretiennent comme dans le premier schéma, une relation de **Démonstration** avec cette thèse contraire. Soit le schéma correspondant à cette variante:

Figure 4:

A première vue:

Thèse [proposition] → non prise en charge

Argument /**Justification**/

Connecteur oppositif ou concessif (*mais, pourtant, cependant, ...*):
Argument en faveur de la thèse contraire /**Préparation**/

Marqueur d'aspect de dicto (*à bien y regarder, en y regardant de plus près, au bout du compte, tout compte fait, ...*):
Thèse contraire [réfutation] → prise en charge
Argument /**Démonstration**/

Là encore, toutes les parties ne pas systématiquement actualisées, tel l'exemple ci-dessous, déjà proposé, où la thèse contraire n'est pas suivie d'un argument:

- (32) *A première vue, on pourrait³⁹ penser que le réchauffement devrait bénéficier à cet oiseau atypique qui réussit le tour de force de se reproduire durant le terrible hiver de l'Antarctique. En effet, températures plus clémentes riment avec réduction de la banquise et, par conséquent, du long chemin - environ 150 kilomètres - séparant la colonie de l'océan nourricier. Les parents, qui se relaient pour aller se ravitailler et rapporter de quoi manger à leur oisillon unique, ont donc moins d'efforts à fournir. Mauvais calcul, explique Henri Weimerskirch. « On s'est aperçu que la diminution de la glace de mer et l'augmentation de la température de surface de l'océan entraînaient une baisse du nombre de krills, ces petites crevettes qui sont la base de la nourriture tant des manchots que des poissons dont se nourrissent aussi les manchots. En fait, quand la température de la mer s'élève, les empereurs ont probablement plus de mal à trouver de quoi manger. » Au bout du compte, les gains éventuels dans le taux de reproduction que l'on est en droit d'espérer du raccourcissement de la banquise ne contrebalancent pas les pertes en effectifs dues à la disette.
L'avenir ne s'annonce donc pas rose pour le dandinant empereur. (Le Monde, 12/05/2001)*

*En effet*⁴⁰ introduit la « justification » de la thèse avancée avec *à première vue*, tandis que *mauvais calcul* joue un rôle de connecteur oppositif pour signaler un argument « préparant » à une thèse opposée, laquelle est introduite avec *au bout du compte*:

Il faut encore préciser que la portée véridictionnelle de *à première vue* en tant que marque modalisatrice se trouve restreinte aux éléments focalisés (au sens de Nølke, 1994)⁴¹ dans la phrase d'accueil, ce qui a une incidence sur la cohésion du texte. Ainsi, dans l'exemple (32), la relative échappe à la portée véridictionnelle de la locution; l'information transmise selon laquelle l'empereur « réussit le tour de force de se reproduire durant le terrible hiver de

l'Antarctique » n'étant pas donnée comme une première impression mais présentée comme acquise préalablement à l'énonciation, elle constitue ce que Kronning (1996, pp. 46-47) appelle un présupposé stratificationnel⁴². Il en découle que l'argument qui suit la thèse sert à justifier, non pas la relative mais le segment de texte focalisé, à savoir que « le réchauffement devrait bénéficier à cet oiseau atypique ».

5. Pour conclure et résumer

En présentant un point de vue comme provisoire et en attente de confirmation, la locution à *première vue* s'inscrit dans une structure aspectuelle *de dicto* qui est celle d'un procès énonciatif de prise en considération d'une situation en vue de constituer un jugement stabilisé, chacune des phases étant susceptible d'être sélectionnée au moyen d'une classe d'expressions (*à y regarder de plus près, tout compte fait, ...*). Le fait que à *première vue* soit marqueur de la phase initiale de ce procès énonciatif a des effets sur la prise en charge du jugement par le locuteur, et de ce fait sur la structuration de l'information, ce qu'on a voulu étudier en mettant en évidence le rôle de cadratif, c'est-à-dire d'organisateur textuel de à *première vue* dans des textes journalistiques. Tout d'abord, en tant que marqueur de phase initiale, la locution a la propriété d'initier un cadre à l'intérieur duquel elle a une portée véridictionnelle souvent distincte de sa portée textuelle, ce qui détermine un type d'enchaînement argumentatif (l'argument **justifie** la thèse avancée). Ensuite, elle appelle un autre cadre qui n'impose plus de distinguer portée textuelle et portée véridictionnelle, ce qui détermine un autre type d'enchaînement argumentatif (l'argument **démontre** la thèse contraire), et produit souvent un effet concessif, le locuteur paraissant accorder un point de vue qu'il récuse immédiatement après. L'examen de ce schéma récurrent a montré comment la répartition et le statut des informations prenant valeur d'argument à l'intérieur d'un cadre ouvert par un marqueur de phase dépendaient de la valeur aspectuelle de ce marqueur.

Œuvres citées

- Anscombre, J.-C. (2010). Lexique et médiativité: les marqueurs pour le dire. *Cahiers de lexicologie*, 96, 5-33.
- Anscombre, J.-C. & Ducrot, O. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Paris-Bruxelles: Mardaga.
- Anscombre, J.-C., Rodriguez Somolinos, A., Arroyo, Á., Rouanne, L., Fouillioux, C., Saló, M^a J. & Gómez-Jordana, S. (2009). Apparences, indices et attitude énonciative: le cas de *apparemment*. *Langue Française*, 16, 39-58.

- Barbet, C. & de Saussure, L. (Eds.) (2012). Modalité et évidentialité en français. *Langue Française*, 173.
- Berrendonner, A. & Reichler-Béguelin, M-J. (1996). De quelques adjectifs à rendement anaphorique: *PREMIER, DERNIER, AUTRE*. In M. Gross, P. Lerat & C. Molinier (Eds.), *L'adjectif: une catégorie hétérogène, Studi italiani di linguistica teorica e applicata*, XXV (3), 475-502. Pisa: pacini editore.
- Blumenthal, P. (2007). Histoire de la montée en puissance de *début*. In L. Bégioni & C. Muller (Eds.), *Problèmes de sémantique et de syntaxe* (pp. 445-471). Lille 3: Editions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle.
- Borillo, A. (1998). *L'espace et son expression en français*. Gap-Paris: Ophrys.
- Borillo, A. (2004). Les « Adverbes d'opinion » *selon moi, à mes yeux, à mon avis, ...*: point de vue subjectif et effet d'atténuation. *Langue française*, 42, 31-40.
- Borillo, A. (2005). Les Adverbes temporels et la structuration du discours. *Cahiers Chronos*, 12, 1-18.
- Carlier, A. (2002). Les propriétés aspectuelles du passif. *Cahiers Chronos*, 10, 41-63.
- Chafe, W. (1986). Evidentiality in English conversation and in academic writing. In W. Chafe & J. Nichols (Eds.), *Evidentiality: The Linguistic Coding of Epistemology* (pp. 261-272). Norwood (New Yearsey): Ablex Publishing Company.
- Charolles, M. (1984). *En réalité et en fin de compte et la résolution des oppositions. Travaux du centre de recherches Sémiologiques*, 47, 81-111.
- Charolles, M. (1997). L'encadrement du discours: univers, champs, domaines et espaces. *Cahier de Recherche Linguistique*, 6, 1-73, LANDISCO, URA-CNRS 1035, Université de Nancy 2.
- Charolles, M. (2009). Les cadres de discours et leurs frontières. In D. Delomier & M-A. Morel (Eds.), *Frontières: du linguistique au sémiotique* (pp. 143-162). Limoges: Lambert-Lucas.
- Charolles, M. (2011). Les emplois justificatifs de *en effet*. In F. Neveu, P. Blumenthal & N. Le Querler (Eds.), *Au commencement était le verbe. Syntaxe, sémantique et cognition* (pp. 29-51). Berne: Peter Lang.
- Charolles, M. & Péry-Woodley, M-P. (Eds.) (2005). Les adverbiaux cadratifs. *Langue Française*, 148.
- Coltier, D., Dendale, P. & De Brabanter, P. (2009). La notion de prise en charge: mise en perspective. *Langue française*, 162, 3-27.
- Cornish, F. (2006). Relations de cohérence en discours: critères de reconnaissance, caractérisation et articulation cohésion-cohérence. *Corela*, Numéros spéciaux, *Organisation des textes et cohérence des discours*, <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document>.
- Crompton, P. (2006). The effect of position on the discourse scope of adverbials. *Text and Talk*, 26 (3), 245-279.
- Dendale, P. & Tasmowski, L. (1994). Présentation: L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir. *Langue Française*, 102, 3-7.
- Dik, S. (1989). *The Theory of Functional Grammar I*. Dordrecht: Foris.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris: Editions de Minuit.
- Franckel, J-J. (1987). *Fin en perspective: finalement, enfin, à la fin*. *Cahiers de linguistique française*, 8, 43-68.

- Franckel, J-J. (1989). *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève-Paris: Droz.
- Gosselin, L. (2010). Entre lexique et grammaire: les périphrases aspectuelles du français. *Cahiers de lexicologie*, 96, 36-67.
- Gosselin, L., Lenepveu, V. & Legallois, D. (2011). Les phases: de l'aspect des procès à la structuration textuelle. In F. Neveu, P. Blumenthal & N. Le Querler (Eds.), *Au commencement était le verbe. Syntaxe, Sémantique, Cognition* (pp. 161-186). Berne: Peter Lang.
- Gross, G. (1996). *Les expressions figées en français*. Gap-Paris: Ophrys.
- Guimier, C. (1996), *Les adverbes du français, le cas des adverbes en -ment*. Paris-Gap : Ophrys.
- Haillet, P-P. (2002). *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*. Paris-Gap: Ophrys.
- Haillet, P-P. (2007). *Pour une linguistique des représentations discursives*. Bruxelles: Duculot.
- Halmøy, O. (2003). *Le gérondif en français*. Gap-Paris: Ophrys.
- Imbs, P; puis Quemada, B. (dir.) (1971-1994). *Trésor de la langue française: dictionnaire de la langue du XIXème et du XXème siècle*. Paris: Editions du CNRS puis Gallimard.
- Jackiewicz, A. (2005). Les séries linéaires dans le discours. *Langue Française*, 148, 95-110.
- Kahloul, M. (2004). *Tout compte fait, de toute façon: connecteurs conclusifs et/ou de clôture ? Revue de sémantique et pragmatique*, 15/16, 235-252.
- Kleiber, G. (1998). *Tout* et ses domaines: sur la structure *tout+déterminant+N*. In A. Englebert, M. Pierrard, L. Rosier & D. Van Raemdonck (Eds.), *La ligne claire. Mélanges M. Wilmet. De la linguistique à la grammaire* (pp. 87-98). Bruxelles: Duculot.
- Kleiber, G. (2008). Le gérondif: de la phrase au texte. In *Discours, diachronie, stylistique du français*. In O. Bertrand, S. Prévost, M. Charolles, J. François & C. Schnedecker (Eds.), *Etudes en hommage à Bernard Combettes* (pp. 107-123). Berne: Peter Lang.
- Kleiber, G. & Martin, R. (1977). La quantification universelle en français (*le, un, tout, chaque, chaque, n'importe quel*). *Semantikos*, II (1), 19-86.
- Kleiber, G. & Theissen, A. (2006). Le gérondif comme marqueur de cohésion et de cohérence. In F. Calas (Ed.), *Cohérence et discours* (pp. 173-184). Paris: Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- Korzen, H. & Nølke, H. (1990). Projet pour une théorie des emplois du conditionnel. In *Actes du onzième congrès des romanistes scandinaves*, Trondheim, 13-17 août 1990 (pp. 273-300). Université de Trondheim: Institut d'études romanes.
- Korzen, H. & Nølke, H. (2001). Le conditionnel: niveaux de modalisation. In P. Dendale & L. Tasmowski (Eds.), *Le conditionnel en français, Recherches linguistiques*, 25, 25-146. Paris: Klincksieck.
- Kronning, H. (1996). *Modalité, cognition et polysémie: sémantique du verbe modal « devoir »*. Uppsala et Stockholm: Acta Universitatis Upsaliensis et Almqvist International.
- Kronning, H. (2012). Le conditionnel épistémique: propriétés et fonctions discursives. *Langue française*, 173, 83-97.

- Lambrecht, K. (1994). *Information Structure and sentence Form. Topic, focus, and the mental representation of discourse referents*. Cambridge: Cambridge Unity Press.
- Leeman, D. & Sakhokia Giraud, M. (2007). Point de vue culiolien sur le verbe *voir* dans *Les Verbes français. Langue française*, 153, 58-73.
- Legallois, D. (2006). Quand le texte signale sa structure: la fonction textuelle des noms sous-spécifiés, *Corela*, Numéros spéciaux, *Organisation des textes et cohérence des discours*. Accessible en ligne à l'URL : <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document>.
- Legallois, D & Grea, P. (2006). *L'objectif de cet article est de ...*: Construction spécificionnelle et grammaire phraséologique. *Cahiers de praxématique*, 46, 161-186.
- Lenepveu, V. (2006). Structure grammaticale et valeur sémantico-pragmatique des locutions adverbiales de reformulation *tout compte fait*, *tout bien considéré*, *tout bien pesé*, In J. François & S. Mejri (Eds.), *Composition syntaxique et figement lexical* (pp. 187-202). Caen: Presses Universitaires de Caen.
- Lenepveu, V. (2007). De la quantification à l'argumentation: le substantif *compte* dans les locutions adverbiales. *Verbum*, XXIX (3-4), 305-317.
- Lenepveu, V. (2008). *En fin de compte*, *au bout du compte*, *tout compte fait*: quand reformuler, c'est reconsidérer. In M. Schuwer, M-C. Le Bot & E. Richard (Eds.), *La reformulation. Marqueurs linguistiques. Stratégies énonciatives* (pp. 113-126). Presses Universitaires de Rennes, collection Rivages linguistiques.
- Lenepveu, V. (2010). De l'expression du point de vue à l'anticipation textuelle: le rôle de *à première vue*. *Discours*, 7, <http://discours.revues.org/>
- Lenepveu, V. (2011). *A première vue*, marqueur d'aspect de dicto. *Journal of French Language Studies*, 21 (3), 381-400.
- Lenepveu, V. (2012). Les marqueurs d'aspect *de dicto*: *à première vue*, *au premier abord*, *de prime abord*, Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2012, Lyon 2– Institut de Linguistique française, <http://www.linguistiquefrancaise.org>
- Lenepveu, V. & Gosselin, L. (2013). Les marqueurs d'aspect *de dicto*: *à première vue*, *à y regarder de plus près*, *au bout du compte*, *tout compte fait ...* ». In C. Norén, K. Jonasson, H. Nølke & M. Svensson (Eds.), *Modalité, évidentialité et autres friandises langagières* (pp. 227-268). Berne: Peter Lang.
- Mann, W. C & Thompson, S. A. (1988). Rhetorical Structure Theory: Toward a Functional Theory of Text Organization. *Text*, 8 (3), 243-281.
- Mann, W. C & Taboada, M. (2005-2012). RST website, accessible à [<http://www.sfu.ca/rst>].
- Martin, R. (1987). *Langage et croyance, Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*. Bruxelles: Mardaga.
- Martin, R. (2013). L'accord du participe passé avec *avoir* en moyen français. *Le français moderne*, LXXXI, (2), 137-143.
- Milner, J-C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation*. Paris: Seuil.
- Molinier, C. (2009). Les Adverbes d'énonciation. Comment les définir et les sous-classifier ? *Langue française*, 16, 9-22.

- Mosegaard Hansen, M-B. (2005). A comparative study of the semantics and pragmatics of *enfin* and *finalement*, in synchrony and diachrony. *Journal of French Language Studies*, 15 (2), 153-171.
- Nøjgaard, M. (1992-93-95). *Les adverbes français. Essai de description fonctionnelle*, 3 vols., Historisk-filosofiske Meddelelser, 66. Copenhagen: Munksgaard.
- Nølke, H. (1983). Les adverbes paradigmatiques: fonction et analyse. *Revue Romane, numéro spécial 23*. Copenhagen: Akademisk Forlag.
- Nølke, H. (1994). *Linguistique modulaire: de la forme au sens*. Louvain-Paris: Peeters.
- Norén, C. (2013). Non seulement sur le débat parlementaire mais surtout sur *surtout*. In F. Sullet-Nylander, H. Engel & G. Engwall (Eds.), *La linguistique dans tous les sens* (pp. 179-190). Stockholm: kungl. Vitterhets Historier och Antikvitets Akademien.
- Rossari, C. (1990). Projet pour une typologie des opérations de reformulation. *Cahiers de linguistique française*, 11, 345-359.
- Rossari, C. (1993). A propos de l'influence de la composition morphologique d'une locution sur son fonctionnement sémantico-pragmatique. *Cahiers de linguistique française*, 14, 150-171.
- Rossari, C. (2012). Valeur évidentielle et/ou modale de *faut croire*, *on dirait* et *paraît*. *Langue française*, 173, 65-82.
- Roulet, E. (1987). Complétude interactive et connecteurs reformulatifs. *Cahiers de linguistique française*, 8, 111-140.
- Roulet, E. (1999). Une approche modulaire de la complexité de l'organisation du discours. In H. Nølke, J-M. Adam (Eds.), *Approches modulaires: de la langue au discours* (pp. 187-257). Lausanne: Delachaux et Niestlé.
- Sarda, L. & Carter-Thomas, S. (2009). Rôle informationnel et textuel des adverbiaux détachés: Exemples anglais et français en *sur* et *on*. In L. Florea, C. Papahagi, L. Pop & A. Curea (Eds.), *Directions actuelles en linguistique du texte* (pp. 311-328). Cluj: Cara Cartii de Stiintan.
- Sarda, L. & Carter-Thomas, S. (2012). L'impact de la position phrastique sur les fonctions et valeurs des SP adverbiaux: l'exemple des SP en *sur* et *dans*. *Travaux de linguistique*, 64, 21-54.
- Sarda, S. & Charolles, M. (Eds.). (2012). Les adverbiaux prépositionnels: position, fonction et portée. *Travaux de linguistique*, 64.
- Schelling, M. (1982). Quelques modalités de clôture. Les conclusifs *finalement*, *en somme*, *au fond*, *de toute façon*. *Cahiers de linguistique française*, 4, 63-106.
- Schneidecker, C. (2001). Adverbes ordinaux et introducteurs de cadre. Aspects linguistiques et cognitifs. *Lingvisticae Investigationes*, XXIV (2), 257-287.
- Schneidecker, C. (2002). *Premier, principal, primordial*: des adjectifs qui sortent du rang. *Langue française* 136, 89-103.
- Schneidecker, C. (2011). *A la fin, in fine, au final*: qu'est-ce qui fait la différence, *finalement* ? *Langages*, 184, 111-127.
- Schneidecker, C. & Bras, M. (2011). Description sémantique de *dans un premier temps*: de la composition syntagmatique au discours. *Discours*, 9, <http://discours.revues.org/>
- Schrepfer-André, G. (2005). Les *selon X* énonciatifs: portée phrastique et textuelle et indices de clôture. *Verbum* XXVII (3), 215-229.

- Searle, J-R. (édition 1982). *Sens et expression*. Trad. J. Proust. Paris: les Editions de Minuit.
- Stosic, D. (2012). Le pouvoir cadratif des compléments introduits par *à travers*: des cadres de discours pas comme les autres ? *Travaux de linguistique*, 64, 55-78.
- Svensson, M. (2010). *Marqueurs corrélatifs en français et en suédois. Etude sémantico-fonctionnelle de d'une part...d'autre part, d'un côté...de l'autre et de non seulement...mais en contraste*. *Studia Romanica Upsaliensia*, 79, Uppsala: thèse de doctorat.
- Taboada, M. & Mann, W. C. (2006). Rhetorical Structure Theory: Looking Back and Moving Ahead, *Discourse Studies*, 8 (3), 423-59.
- Tournadre, N. (2004). Typologie des aspects verbaux et intégration à une théorie du TAM. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, XCIX (1), 7-68.
- Vet, C. (2002). Les adverbes de temps: composition lexicale et « coercion ». In B. Laca (Ed.), *Temps et aspect. De la morphologie à l'interprétation* (pp. 179-192). Paris: Presses Universitaires de Vincennes.
- Vet, C. (2008). *Six traits sémantiques suffisent à décrire tous les temps du français*. In M. Birkelund, M-B. Mosegaard Hansen & C. Norén (Eds.), *L'énonciation dans tous ses états. Mélanges offerts à Henning Nølke* (pp. 451-471). Berne: Peter Lang.
- Virtanen, T. (1992). *Discourse functions of adverbial placement in English*. Abo: Abo Akademi University Press.
- Willems, D. (1983). « Regarde voir ». Les verbes de perception visuelle et la complémentation verbale. In *Verbe et phrase dans les langues romanes, Mélanges offerts à Louis Mourin. Romanica Gandesia XX*, 147-158, Universiteit Gent.
- Willems, D. (2011). *Observer: Entre regarder et voir*. In F. Neveu, P. Blumenthal & N. Le Querler (Eds.), *Au commencement était le verbe. Syntaxe, Sémantique, Cognition* (pp. 467-478). Berne: Peter Lang.
- Willems, D. & Defrancq, B. (2000). L'attribut de l'objet et les verbes de perception. *Langue française*, 127, 6-21.

¹ Je remercie vivement les deux relecteurs anonymes pour leurs remarques et suggestions qui m'ont permis d'améliorer cet article. Les erreurs qui subsistent sont de mon fait.

² Dans la perspective polyphonique de Nølke (1994), un point de vue comprend un contenu propositionnel et un jugement portant sur ce contenu, jugement lui-même attribué à un « être discursif » distinct du locuteur pris en tant qu'être responsable de l'énonciation.

³ Le souligné, l'italique et le gras dans les exemples choisis sont de nous.

⁴ Cet exemple est extrait d'un interview transcrit sur le site d'une radio, que nous traitons comme un document écrit indépendant.

⁵ Les points de suspension ainsi que le point d'exclamation contribuent à interpréter l'acte de confirmation comme un acte expressif (Searle, 1979) qui exprime la surprise du rédacteur lequel ne s'attendait pas à ce que le jugement qu'il avait posé initialement puisse se confirmer.

⁶ On peut rapprocher ces enchaînements discursifs de ce que Legallois (2006), Legallois & Gréa (2006) nomment des « structures » ou des « séquences d'enchaînement ».

⁷ On a montré que tout en présentant un certain degré de figement sur le plan syntaxique, les locutions adverbiales étudiées n'étaient pas entièrement opaques sur le plan sémantique. En

d'autres termes, la sémantique de ces locutions est partiellement compositionnelle, compositionnelle puisque la valeur de chacun des éléments influe sur le fonctionnement pragmatique de la locution, partiellement car la valeur de chacune des parties dépend de son rapport au tout.

⁸ Au sens de Nølke (1983). Sur la valeur paradigmatique de *premier*, cf. Berrendonner & Reichler-Béguelin (1996); Schnedecker (2001, 2002); Schnedecker & Bras (2011). On trouve en effet des exemples où *à première vue* entre en corrélation avec *à deuxième vue*, *à seconde vue* et *en dernière analyse*.

⁹ Dans la classification de Molinier (2009) des adverbies d'énonciation, *à première vue* s'apparenterait aux adverbies « distanciatifs » (*pour autant que je sache*, *à ma connaissance*, *si je ne me trompe pas*, ...), des formes qui permettent au locuteur de relativiser la portée de son propos (cf. Borillo, 2004). Toutefois, la locution ne fait pas explicitement référence à l'univers mental du locuteur puisqu'elle ne comprend aucun élément déictique de la première personne, et que le locuteur peut s'inscrire dans une voix collective (*à première vue*, *on se disait que...*).

¹⁰ *A première vue* ne peut être considéré comme un marqueur lexical d'évidentialité, dans la mesure où cette expression ne spécifie pas la source de l'information proprement dite, mais on a pu montrer qu'elle impose des contraintes sur la valeur évidentielle de l'énoncé (Lenepveu, 2010, 2011). En effet, si nous admettons trois types de source du savoir *perception*, *inférence* et *oui-dire* (Chafe, 1986; Dendale & Tasmowski, 1994), il apparaît qu'avec *à première vue*, le jugement peut être fondé sur la perception, ou bien obtenu par inférence, mais il est exclu qu'il soit fondé sur un savoir emprunté, ce qu'atteste l'inacceptabilité des énoncés suivants : *?*A première vue, il paraît que Marie est malade?** *A première vue, on dit que Marie est malade*.

¹¹ Sur la fluctuation du savoir du locuteur, c'est-à-dire de son univers de croyance, voir également Martin (2013, p. 142).

¹² Sur les valeurs concrètes et abstraites de ce verbe, cf. Leeman & Sakhokia Giraud (2007).

¹³ Les formes infinitives et gérondives repérées se caractérisent par l'intentionnalité du procès exprimé par le verbe non fini (*regarder*, *examiner*, *considérer*, *observer*, ...). Sur l'opposition entre *voir* et *regarder*, cf. Willems (1983, 2011), Willems & Defrancq (2000). Notons que le verbe non fini peut ne pas entrer dans le champ des verbes de perception (*en y réfléchissant bien*, *à bien y réfléchir*,...), mais il exprime toujours une activité intellectuelle intentionnelle demandant un sujet [+ HUMAIN]. Lorsque la forme est gérondive, Halmøy (2003, pp. 116-117) parle de gérondif « intellectuel ».

¹⁴ Sur le rôle textuel du gérondif, voir Kleiber & Theissen (2006), Kleiber (2008).

¹⁵ Les expressions les plus usuelles comportent le verbe *regarder*, et se caractérisent par la présence d'un adverbe au comparatif marquant l'intensité de la perception (*à mieux regarder*, *en (y) regardant de plus près*). Pour tester leur fort degré de figement, on observe que les possibilités d'alternance paradigmatique sont faibles (*??à y regarder de plus loin*, *??en y regardant de plus loin*, *??en y regardant de plus haut*, *??à y regarder de plus bas*), que le marqueur d'intensité de la perception se trouve lui-même rarement modifié (seule la forme *à y regarder d'un peu plus près* est attestée dans nos bases de données) et enfin, que la forme *y*, quand elle est présente, a rarement le statut de complément. Sur les tests permettant de mesurer le degré de figement d'une locution, voir Nøjgaard (1992, pp. 83-138), et Gross (1996).

¹⁶ Bon nombre de ces adverbiaux à valeur terminative ont fait l'objet d'une étude détaillée, on peut citer entre autres Schelling (1982), Roulet (1987), Charolles (1984), Franckel (1987, 1989), Mosegaard-Hansen (2005), Schnedecker (2011).

¹⁷ On note la convergence entre les instructions associées à la locution à *première vue* et l'effet de sens atténuatif du conditionnel à valeur hypothétique. Le conditionnel ne peut en effet être ici un conditionnel d'emprunt, ce qu'atteste l'inacceptabilité de la glose en *paraît-il* qui caractérise le conditionnel journalistique comme conditionnel d'altérité énonciative (cf. Haillet, 2002) : *À première vue, on peut penser, *paraît-il, que le réchauffement...* ; pour une analyse du conditionnel dans un contexte très proche, voir Rossari (2012, p. 77).

¹⁸ *Fin* peut d'ailleurs désigner une zone qui n'inclut pas nécessairement une limite finale, ce qu'atteste l'exemple ci-dessous dans lequel *bout* désignera justement la limite:

Le coureur s'est effondré en fin de parcours si bien qu'il n'a pas pu aller jusqu'au bout.

¹⁹ Le choix de la préposition joue un rôle décisif, ce que note Blumenthal (2007) à propos de *fin* et de *début* : *en* impose une vision durative *en fin de semaine / en début de mois* tandis que *à* marque une vision ponctuelle *à la fin de la semaine / au début du mois*. A cet égard, *bout* n'est généralement compatible qu'avec *à*, sauf avec des substantifs très particuliers (*en bout de course, en bout de table*).

²⁰ Voir aussi, pour *tout compte fait*, les analyses de Kahloul (2004) qui supposent également un processus cognitif de délibération après coup.

²¹ En tant que quantificateur de totalité (Kleiber & Martin, 1977; Kleiber, 1998), *tout* suppose le parcours d'un ensemble d'arguments que l'on puisse considérer exhaustivement, et compte tenu de la valeur résultative du participe passé (Carlier, 2002), ces locutions indiquent que le parcours a été effectué et la diversité argumentative surmontée (Lenepveu, 2006).

²² A l'entrée *premier*, le *Trésor de La Langue Française* – désormais *TLF* (1988, tome 13, p. 1061) mentionne *de prime abord* comme synonyme de *au premier abord, à première vue, au premier aspect*. Les trois locutions sont paraphrasées par « Qui intervient, qui se passe immédiatement, tout de suite ». A l'entrée *abord*, les paraphrases proposées pour *au premier abord* et *de prime abord* sont « en premier lieu dans le temps, à première vue, tout de suite » (*TLF*, 1971, tome 1, p. 155).

²³ Le connecteur temporel indique soit une relation de succession entre deux procès, et fait partie des relationnels de successivité *puis, ensuite, ...* (Nøjgaard, 1992; Borillo, 2005), soit le mode de survenance du procès exprimé, et appartient aux adverbes dits aspectuo-temporels *aussitôt, rapidement, vite, plus tard, peu à peu, ...* (Borillo, 2005; Guimier, 1996). Les deux types de connecteurs temporels marquent en contexte une forme de successivité.

²⁴ Si on compare (i) et (ii), l'emploi de *à première vue* favoriserait plutôt une suite du type (ii) où le jugement initial est vraiment remis en cause:

- (i) ?Assez antipathique à première vue, mais après il a été gentil
- (ii) Assez antipathique à première vue, mais en fait il est gentil

²⁵ Sur la notion de prise en charge, et le débat qui s'y rapporte, voir en particulier Coltier, Dendale & De Brabanter (2009).

²⁶ On prendra soin de distinguer la sémantique de la locution *a priori* de celui du nom « un a priori » qui désigne, dans la tradition philosophique une conception qui ne peut pas être remise en cause.

²⁷ Sur cette notion d'indice, voir Anscombe et al. (2009).

²⁸ Il apparaît déjà que l'ordre dans lequel sont restituées les informations correspond dans les enchaînements discursifs étudiés aux différentes phases de ce processus de stabilisation d'un

jugement, même si les phases ne sont jamais toutes données puisque les structures textuelles repérées sont généralement binaires.

²⁹ Les travaux les plus récents sur le fonctionnement des cadratifs en français tendent à confirmer cette hypothèse, cf. Stosic (2012), ainsi que Sarda & Carter-Thomas (2009, 2012) qui critiquent l'analyse de Crompton (2006). Sur le fonctionnement des adverbiaux en position détachée en anglais, voir aussi Virtanen (1992).

³⁰ Le changement de paragraphe corrobore ici la fermeture du cadre ouvert avec *à première vue*.

³¹ La portée véridictionnelle de *à première vue* peut cependant dépasser les limites de la phrase.

³² Dans l'exemple (28), à l'intérieur du cadre signalé avec *à première vue*, les deux points peuvent être considérés comme une marque typographique de disposition introduisant un sous-cadre correspondant à l'argumentation développée en faveur de la thèse, au sein duquel le syntagme prépositionnel *selon une série de données que vient publier le Centre national de statistiques de la santé publique* introduit lui-même un sous-cadre dit « médiatif » (Schrepfer-André, 2005).

³³ Dans l'exemple (28), le début de l'argumentation de la thèse contraire est indiqué par la présence du connecteur pragmatique *par exemple* tandis que le marqueur de « renchérissement argumentatif » *surtout* hiérarchise du point de vue de leur pertinence les deux arguments avancés (Norén, 2013), et que le segment de texte introduit par le connecteur *or* renforce le caractère décisif du second argument (Haillet, 2007, pp. 54-55).

³⁴ *Contraire* n'est pas à prendre dans son sens technique, mais signifie *opposé*.

³⁵ RST website accessible à [<http://www.sfu.ca/rst>]. Nous reprenons les définitions des relations de la RST telles qu'elles sont proposées pour le français sur ce site.

³⁶ Dans son étude (en français et en suédois) des marqueurs corrélatifs *d'une part ... d'autre part, d'un côté ... de l'autre* et *non seulement ... mais*, Svensson (2010) établit une correspondance entre la distinction noyau/satellite et la distinction acte principal/acte subordonné de Roulet; l'auteur s'appuie en particulier sur l'analyse de Roulet (1999).

³⁷ La relation de contraste est une relation dite de « contenu », tandis que les relations de justification et de démonstration (*evidence* en anglais) sont des relations de « présentation ». Les deux types de relation sont définies de la façon suivante: « Subject matter relations are those whose intended effect is that the reader *recognizes* the relation in question; presentational relations are those whose intended effect is to *increase some inclination* in the reader, such as the desire to act or the degree of positive regard for, belief in, or acceptance of the nucleus. » (Mann & Thompson, 1988, p. 257).

³⁸ La relation Préparation, est une relation de présentation qui n'apparaît pas dans « la RST Classique », et qui a été définie plus récemment. Voir Mann & Taboada (2005-2012), RST website accessible à [<http://www.sfu.ca/rst>].

³⁹ A l'instar du conditionnel épistémique, dit aussi « journalistique », tel que le décrit Hans Kronning, la marque du conditionnel (hypothétique) combinée au verbe *pouvoir*, peut être considérée comme une marque modalisatrice contribuant à l'ouverture du cadre signalé avec la locution *à première vue*. Sur le rôle d'organisateur textuel du conditionnel, voir précisément Kronning (2012, p. 92).

⁴⁰ Voir Charolles (2011) pour une analyse récente de *en effet*.

⁴¹ Nous adoptons l'hypothèse de Nølke (1994) selon laquelle une focalisation simple (ou au moins une focalisation) a lieu à l'intérieur de chaque énoncé donnant lieu à un foyer ou focus, le focus étant défini comme le résultat d'un choix au sein d'un paradigme. Cette focalisation simple est stratificationnelle au sens où elle décompose l'énoncé, au niveau pragmaticologique, en un substrat et un focus, le substrat recouvrant au sens de Kronning (1996, pp. 46-47) un ensemble d'éléments et de relations présupposés.

⁴² A l'instar de Lambrecht (1994), Kronning (1996, pp. 46-47) utilise le jeu des questions pour identifier le segment de texte focalisé. Pour exemple, si « Paul se promène dans la forêt » répond à la question « Où Paul se promène-t-il ? », le syntagme prépositionnel *dans la forêt* constitue le focus tandis que le substrat *Paul s'est promené dans un endroit x* obtient le statut de présupposé stratificationnel, la vérité du substrat étant « censée être préalablement admise par les interlocuteurs ». Tandis que toute la phrase est focalisée si elle répond à la question *Que se passe-t-il?*

Résumé

Aspect de dicto et structure informationnelle dans les textes

L'article fait suite à une série de travaux concernant le fonctionnement sémantico-pragmatique de la locution adverbiale à *première vue* quand elle entre en contraste avec des expressions qui explicitent une évolution dans le temps du jugement du locuteur (*à y regarder de plus près, tout bien considéré, ...*) (cf. Véronique Lenepveu, 2010, 2011, 2012 ; Véronique Lenepveu & Laurent Gosselin, 2013). On reprend l'hypothèse d'une structure énonciative qui correspond à la constitution d'un jugement en voie de stabilisation, la locution adverbiale à *première vue* signalant la phase initiale de ce processus (aspect de phase *de dicto*). Puis, on montre que cette valeur aspectuelle *de dicto* de à *première vue* a des conséquences au niveau de la répartition des informations. Un schéma récurrent dans les textes journalistiques est dégagé, qu'on décrit au moyen du modèle des cadratifs (Michel Charolles, 1997), et de la Théorie de la Structure Rhétorique (William C. Mann & Sandy A. Thompson, 1988; Maité Taboada & William C. Mann, 2006).

Mots-clés: locution adverbiale, aspect *de dicto*, procès énonciatif, structure informationnelle, cadre

Abstract

De dicto aspectual value and information structure

This paper follows a series of works concerning a semantic and pragmatic analysis of the french locution à *première vue* (lit. "at first sight") when it is employed in contrast with expressions which signal an evolution of the judgment of the speaker (*à y regarder de plus près, tout bien considéré, ...*) (Véronique Lenepveu, 2010, 2011, 2012; Véronique Lenepveu & Laurent Gosselin, 2013). At first, through the analysis

of real examples and of their typical context, it is shown that all these locutions express a *de dicto* aspectual value, by selecting a phase of an enonciative process which consists in taking in consideration a situation in order to formulate a more or less settled judgment. Then, we show it is necessary to take into account *de dicto* aspectual value of these locutions in order to describe information structure of discourse patterns identified (Michel Charolles, 1997; William C. Mann & Sandy A. Thompson, 1988; Maité Taboada & William C. Mann, 2006).

Keywords: french locution, *de dicto* aspectual value, enonciative process, information structure, discourse pattern

Adresse de l'auteur:

Véronique Lenepveu
Université de Caen Basse-Normandie
Campus 1, bât. Lettres, 3^{ème} étage
Esplanade de la Paix
14032 Caen cedex

veronique.lenepveu@unicaen.fr